



Séance ordinaire du
2 août 2021

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 2 août 2021 au Chalet des loisirs.

QUORUM

- Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6
- Sont absents : Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Autorisation pour aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat de sable tamisé
 - 3.2 TECQ 2019-2023 - Programmation voirie Chemin du Lac-Brébeuf
4. **URBANISME**
 - 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 20 juillet 2021
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 5.1 Demande d'aide financière pour la Fondation équilibre
6. **INVITATION**
 - 6.1 Lancement du livre de la municipalité de Rivière-Éternité
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
9. **CORRESPONDANCE**
 - 9.1 Bilan prévisionnel de l'Agir
 - 9.2 Lettre de remerciement de Sauvegards Saint-Édouard
10. **LISTE DES COMPTES**
11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter à l'item « Affaires nouvelles » le sujet suivants :
1- Dépôt de projet pour le Fonds canadien des municipalités

2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021, dont la copie conforme a été signifiée à tous les membre du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE SABLE TAMISÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Hélène Gagnon, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de sable tamisé.

R-2021-08-133

R-2021-08-134

R-2021-08-135



R-2021-08-137

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (416) 693-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

3.2 TECQ 2019-2023 – PROGRAMMATION VOIRIE CHEMIN DU LAC-BRÉBEUF

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents que : La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux numéro 2021-001 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux numéro 2021-001 ci-jointe reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de juillet 2021, 21 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 240 745,00\$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
4	Bâtiments complémentaires	55 000,00\$	80,00 \$
1	Bâtiment principal usage agricole	2 000,00 \$	50,00 \$
1	Excavation, remblais, déblais	1 000,00 \$	25,00 \$
2	Intervention rives et littoral	9 000,00 \$	40,00 \$
7	Réparation, rénovation	65 500,00 \$	175,00 \$
1	Démolition	17 245,00 \$	20,00 \$
3	Transformation, rénovation résidentiel	91 000,00 \$	125,00 \$
2	Lotissements	0,00 \$	80,00 \$
21	TOTAL	240 745,00 \$	595,00 \$

4.2 RAPPORT DU COMITÉ D'URBANISME DU 20 JUILLET 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon, dépose au conseil le rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 20 juillet 2021 dans lequel étaient étudiées trois (3) dérogations mineures et trois (3) demandes de permis en PIIA.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 434 VIEUX CHEMIN

La dérogation mineure demandée vise l'abaissement de la marge de recul avant de leurs bâtiments de 10 mètres à 2 mètres.

Le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'abaissement de la marge de recul avant des bâtiments de 10 mètres à 5 mètres.

R-2021-08-137



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure de 10 mètres à 5 mètres.

N° de résolution
ou annotation

-2021-08-138

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 308 VIEUX CHEMIN

La dérogation mineure demandée vise l'abaissement de la marge avant d'un bâtiment complémentaire de 10 mètres à 8 mètres.

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

-2021-08-139

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 130 SENTIER LABERGE

La dérogation mineure demandée vise l'abaissement de la marge avant du bâtiment complémentaire de 8 mètres à 2,75 mètres.

Le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'abaissement de la marge avant du bâtiment complémentaire de 10 mètres à 5 mètres.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure de 10 mètres à 5 mètres.

-2021-08-140

DEMANDE DE PERMIS POUR UN HANGAR À BOIS EN ZONE PIIA – LOT 6 014 123

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de refuser la demande de permis considérant que les documents soumis à la demande sont inadéquats.

-2021-08-141

DEMANDE DE PERMIS POUR UNE SERRE EN ZONE PIIA – LOT 6 014 732

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de refuser la demande de permis considérant que les documents soumis à la demande sont inadéquats.

-2021-08-142

DEMANDE DE PERMIS POUR UN GARAGE EN ZONE PIIA – LOT 6 014 732

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de refuser la demande de permis considérant que les documents soumis à la demande sont inadéquats.

-2021-08-143

ABROGATION DU RÈGLEMENT 287-2017 SUR PIIA

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter l'abrogation du règlement 287-2021 sur PIIA.

5. DONS ET SUBVENTIONS

-2021-08-144

5.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FONDATION ÉQUILIBRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser un montant de 50 \$ pour la Fondation équilibre.

6. INVITATION

Le conseil municipal de Rivière-Éternité invite les membres du conseil au lancement du livre de la municipalité de Rivière-Éternité.

7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.



R-2021-08-145

N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 669-2175 / 1-800-463-4578 — Nr-104IMP

R-2021-08-146

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 DÉPÔT DE PROJET DANS LE FONDS CANADIEN DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, résolu à l'unanimité des membres présents de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour recueillir et consolider les données et mettre en place des outils de planification et de prise de décision.

Coût du projet : 55 555 \$

Participation de la municipalité : 5 555 \$

FCM: 50 000 \$

Il est résolu également que la municipalité de Saint-Félix-d'Otis s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet déposé au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Recueillir et consolider les données des actifs municipaux;
- Mettre en place des outils de planification et de prise de décision;

Et qu'il autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon, à signer tous les documents jugés nécessaires à l'exécution de cette décision.

9. CORRESPONDANCE

9.1 Bilan prévisionnel de l'Agir

9.2 Lettre de remerciement de sauvegardons Saint-Édouard

10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 257 420,44 \$.

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Addénergie	862,31 \$	Borne de recharge
	Amec Construction	99 939,85 \$	Projet caserne
	Jean-Marie Audet	213,48 \$	Remboursement taxes
	Autolook	202,75 \$	Inspection
	Béton régional	1 011,78 \$	Projet SNF
	Blackburn et Blackburn	393,79 \$	Contrat
	Sylvain Bouchard	500,00 \$	Remboursement dépôt puits
	Machinerie lourde R. Bouchard	7 317,01 \$	Retenue contrat déneigement
	Bureautique FTI	98,14 \$	Papeterie
	Canadian Tire	325,80 \$	Matériel
	Claveau et associés	101,97 \$	Honoraires
	Seao Constructo	30,99 \$	Avis
	Dery Télécom	168,97 \$	Accès réseau
	Design auto plus	2 299,50 \$	Projet caserne
	Entreprises Fran-Lou	7 576,85 \$	Projet SNF
	Transport Bouchard	279,32 \$	Transport
	GLS	38,13 \$	Transport
	Kubota	316,36 \$	Matériel
	Fondation Hôpital de la Baie	300,00 \$	Don
	Groupe CCL	213,85 \$	Formulaires permis
	La Baie Moteur	455,03 \$	Entretien/réparation
	Marché St-Félix	7 803,55 \$	Matériel
	Marie Nataway Tremblay	675,19 \$	Remboursement taxes
	Maitres d'œuvres	1 939,32 \$	Projet caserne
	Ministère des Finances	36,00 \$	Renouvellement permis
	MRC du-Fjord-du-Saguenay	42 656,25 \$	Quote-part
	Napa	31,35 \$	Matériel
	OK Pneus	919,34 \$	Pneus rétrocaveuse
	Pétroles RL	380,00 \$	Essence
	Pneu Mobile	581,78 \$	Montage
	Potvin Bouchard	645,56 \$	Matériel
	Produits sanitaires Lépine	987,46 \$	Matériel
	Produits BCM	2 979,79 \$	Matériel
	Régie des matières résiduelles	2 857,94 \$	Quote-part
	Refuge des animaux	57,49 \$	Chat errant
	Sanidro	2 976,78 \$	Nettoyage



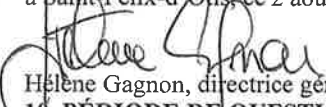
Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

N° de résolution
ou annotation

CHÈQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Services sanitaires R. Bonneau	1 989,06 \$	Location et transport roll-off
	Solugaz	152,81 \$	Propane
	Poste Canada	765,51 \$	Timbres
	Symposium L'entrée des arts	2 500,00 \$	Subvention
	Télénet informatique	553,74 \$	Projet caserne
	Transport extra	1 149,76 \$	Projet SNF
	Tremblay assurances	2 350,00 \$	Assurance maritime
	Bell mobilité	269,86 \$	Cellulaires
	Hydro-Québec	1 317,85 \$	Électricité
	Salaires nets juillet 2021		
	Salaires nets	32 130,20 \$	Du 27 juin au 24 juillet 2021
	Ministère du Revenu Québec	12 857,40 \$	D.A.S. juillet 2021
	Receveur général du Canada	4 694,05 \$	D.A.S. juillet 2021
	La Great-West	4 863,12 \$	Assurances collectives
	RREMO	3 653,40 \$	Fonds pension employés
	TOTAL DÉPENSES	257 420,44 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 2 août 2021.


Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

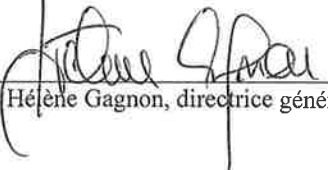
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.